

BESSINS 2010



Les 4 saisons en images ...

LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale, qui ne s'est pas laissée engourdir par les frimas d'un hiver précoce, est heureuse de vous retracer les différents moments qui ont marqué la vie de notre commune.

Après deux ans d'études et de diagnostics divers, l'année 2010 a vu la concrétisation d'un important projet : important parce qu'il va redessiner l'ensemble de l'architecture des bâtiments communaux. Ainsi, après les travaux, la commune va disposer d'une mairie plus spacieuse, conforme aux normes d'accessibilité d'une salle communale, et d'un nouveau logement. Ce projet va pouvoir se réaliser grâce à des financements obtenus du Conseil Général de l'Isère et de l'Etat.

Parler de la vie de la commune, c'est rappeler aussi les moments qui ont permis aux habitants de se retrouver : la fête d'été devient un événement incontournable où détente et convivialité sont au programme.

Enfin, grâce au travail de bénévoles de notre commune, notre église devient un centre d'intérêt pour toute la région : la crèche provençale, réalisée au moment de Noël, a émerveillé plus de 800 personnes en 2009-2010.

En ces périodes de fêtes, je vous adresse, avec l'ensemble du conseil municipal, tous mes voeux de bonheur et de bonne santé pour vous et vos familles.

Bonne et heureuse année 2011 à vous et bonne lecture.

Le Maire, Aimé Lambert



AU FIL DES CONSEILS

LE 13 JANVIER 2010

AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT LOCATIF A LA PLACE DE LA MAIRIE

Le Maire rappelle que dans le cadre de la loi sur l'accessibilité des établissements recevant du public, la commune va devoir engager d'importants travaux sur l'ensemble de ses bâtiments communaux. Ainsi, suite aux différentes études réalisées, notre mairie va devoir être déplacée au rez-de-chaussée, à la place de l'actuelle salle des mariages. Les différentes études techniques et financières réalisées indiquent qu'il serait possible de créer un logement locatif conventionné (PLUS) dans les locaux de la Mairie qui ne seraient plus occupés. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les élus décident :

- D'installer la Mairie en lieu et place de la salle des mariages,
- De réhabiliter les locaux de l'actuelle salle du conseil municipal ainsi que le bureau du secrétariat de Mairie en logement locatif conventionné PLUS.

APPROBATION DE L'AVANT PROJET SOMMAIRE DES TRAVAUX A ENTREPRENDRE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE

Le Maire présente les différents estimatifs et plans de financement réalisés par le maître d'oeuvre pour l'aménagement d'un logement à la place de l'actuelle mairie. L'avant-projet sommaire établi un estimatif de travaux à 51 000 €HT et un estimatif d'études diverses à 10 800€ HT. Les conseillers approuvent à l'unanimité ces différents points.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR LES SERVICES DE L'ETAT

Le Maire indique qu'il convient de renouveler à compter du 01.01.2010 une convention avec la DDT (ex DDE) pour une assistance technique fournie par l'Etat, dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'Habitat. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Mr. le Maire à signer la convention avec la Direction Départementale du Territoire de l'Isère en précisant qu'elle devra être exécutée conformément au décret N°2002-1209 du 27.09.2002.

CREATION D'UN CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Dans le cadre de nouvelles dispositions relatives à la prévention de la délinquance, la commune se prononce favorablement sur le principe :

- De la création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire de la Communauté de communes du pays de St-Marcellin,
- De l'adhésion de la commune au conseil intercommunal.

CENTERPARC

La commune de BESSINS a été informée du tracé du réseau d'assainissement lié à l'implantation de CenterParcs sur la commune de ROYBON. Celui-ci passerait dans les bois communaux de Bessins, du chemin de l'Estrat à la Croix de Mouze. Pour avoir plus d'informations le Maire rencontrera les élus de Roybon.

LE 30 MARS 2010

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Mr le Maire fait le point sur les études concernant les travaux pour la restructuration de la Mairie de Bessins. Le plan de financement serait le suivant :

- 40% du Conseil Général
- 30% de la Préfecture (DGE)
- 30 % de la Commune

Nous pourrions avoir recours à un emprunt de 100 000 Euros sur 10ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, charge Mr le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires et approuve le plan de financement proposé.

DEVENIR DU SYNDICAT D'ELECTRICITE

Le conseil municipal approuve le texte et les propositions faites par le syndicat d'électricité de la Forteresse afin de permettre aux différents syndicats d'électricité de garder leur autonomie.

TRAVAUX VOIRIE

Suite à la visite du réseau routier avec la DDT, le montant des travaux à effectuer s'élève à 28 000 €HT. Le conseil municipal est d'accord pour effectuer ces travaux et charge Mr. le Maire de faire le nécessaire pour entreprendre ces travaux et demander les subventions prévues.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR ACHAT D'UNE EPAREUSE AVEC LES COMMUNES DE BESSINS- DIONAY - MURINAIS et ST-APPOLINARD

Le Maire soumet au conseil municipal le projet de délibération concernant la répartition de l'investissement suite à l'achat d'une épaveuse et les modalités de fonctionnement pour participation aux frais d'entretien de ce matériel. Le conseil, à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention.

SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU

Mr le Maire propose qu'il faudrait un système d'alarme au cas de non fonctionnement de l'alimentation en eau. Le conseil est d'accord pour faire l'installation.

SIGNALETIQUE : Mr le Maire informe le conseil que la signalétique des voiries va commencer.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2009

Vote des comptes administratifs 2009 COMMUNE :

- Résultat de fonctionnement : + 52 976 €.
- Résultat Investissement : 88 970 €.

Vote des comptes administratifs 2009 EAU :

- Résultat de fonctionnement : - 837 €.
- Résultat d'Investissement : - 9334 €.

Vote des Taux d'Imposition pour 2010 :

Cette année encore les élus décident de ne pas augmenter pour la 6ème année consécutive les taxes locales (TH :7,45% FB: 7,38% - FNB : 40% - TP : 9,93%°

Vote des Budgets 2010 : (Voir résumés page suivante)

LE 31 MAI 2010

REALISATION D'UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Mairie, la commune a consulté différentes banques pour faire un emprunt de 100 000 €. Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a été retenu en nous faisant la meilleure offre avec taux d'intérêts à 2,6687% sur 10 ans.

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

Elles vont être faites pour les différents travaux de la Mairie.

ABANDON DE L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS LA GESTION DES VOIRIES COMMUNALES

La commune va informer les différentes administrations de son engagement en faveur de la protection de l'environnement, notamment de l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries communales.

TRAVAUX VOIRIE

- Suite à la consultation de 4 entreprises pour la réalisation des aménagements des abords de la descente du village et de la réfection de la chaussée à la Fêta, la commune a décidé de retenir l'entreprise GIRAUD/MARCHAND qui a fait la proposition la plus intéressante. Montant des travaux : 11 930 €. pour la descente du village et 8 260 €. pour la réfection de chaussée.

DIVERS TRAVAUX

A l'Eglise : Un moteur du clocher doit être réparé, le support est cassé.

Au Réservoir d'Eau : Un système de surveillance du niveau d'eau mini avec appel de numéro d'urgence doit être mis en place prochainement.

FETE D'ETE

Comme l'an dernier, un pique-nique sera organisé à la Croix de Mouze, le dimanche 27 juin. Une information sera distribuée à l'ensemble des habitants de la commune.

LE 19 JUILLET 2010

DELIBERATION POUR LE PROGRAMME DE GESTION DE LA FORET

Un nouveau programme de gestion de la forêt est établi par l'ONF pour la période 2011-2030. Le conseil municipal approuve le programme de gestion de la forêt qui reste inchangé par rapport au précédent à savoir :

- La majorité des coupes auront un objectif d'affouage et les autres feront l'objet de vente.
- Le taillis sous futaie sera maintenu.
- Des travaux d'entretien divers seront réalisés.

DEMANDE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA GALAURE

Afin de réaliser le renforcement du réseau d'eaux usées, lié au projet CenterParcs, le SIEG prévoit le passage de canalisation sur le domaine forestier de la commune de Bessins. Après consultation de l'ONF sur le tracé et de l'impact sur la forêt (qui reste très limité) une convention est proposée, celle-ci définit le tracé du réseau et l'implantation d'un local technique vers le chemin de l'Estrat ainsi que les modalités de mise en place du réseau. Elle précise également qu'en compensation de l'autorisation de passage, le SIEG réalisera les travaux de raccordement du réseau d'eau potable de Roybon (La Trappe) au réservoir d'eau potable de la Fêta à Bessins. Cette demande faite par la commune de Bessins, permettra de sécuriser notre alimentation en eau potable.

Après avoir pris connaissance de la convention, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire

à signer cette convention avec le SIEG.

LE 04 OCTOBRE 2010

AVANT-PROJET DEFINITIF POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE : TRANCHE FERME ET TRANCHE CONDITIONNELLE

Le Maire présente les différentes études réalisées par le maître d'oeuvre pour les travaux à effectuer dans le cadre de la rénovation des locaux de la Mairie. L'avant-projet définitif constitué d'une tranche ferme et de 2 tranches conditionnelles indique les montants suivants :

- 221 000 € HT pour la tranche ferme (aménagement de l'ancienne salle de classe, aménagement du préau, et extension du préau).
- 43 000 € HT pour la tranche conditionnelle 1 (aménagement d'un logement locatif à la place de la Mairie).
- 7000 € HT pour la tranche conditionnelle 2 (Aménagement d'un WC public). Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les montants des travaux à réaliser pour la restructuration des locaux de la Mairie.

AVENANT CONCERNANT LA MISSION ET LA PRESTATION DU MAITRE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Le Maire indique qu'un avenant au contrat initial de maîtrise d'oeuvre doit être signé afin d'actualiser le programme des études pour la réalisation notamment d'une micro-station d'épuration, de la démolition des anciens WC, et de la mise aux normes de WC public. Ainsi le forfait définitif de la rémunération du Maître d'Oeuvre va passer de 21 400 € à 23 449,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le forfait définitif de rémunération du maître d'oeuvre de 23449,50 € HT.

EXPLOITATION DES BOIS COMMUNAUX

Le Maire indique que dans le cadre de la gestion forestière assurée par l'ONF, il est proposé de mettre en vente un lot de bois sur pied, sur la parcelle N°13. Celle-ci aurait du être exploitée en affouage en 2005. De même il est proposé sur la parcelle N°34 de vendre quelques douglas sur pieds afin d'aérer la plantation. Le conseil municipal, à l'unanimité demande à l'ONF de bien vouloir procéder au martelage de la coupe sur la parcelle N°13 ainsi que des arbres situés sur la parcelle N°34, en vue d'une prochaine commercialisation.

Le conseil municipal souhaiterait que la vente de lot de douglas soit d'abord proposé aux habitants de la commune de Bessins.

LE 22 OCTOBRE 2010

CHOIX DES ENTREPRISES A RETENIR POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE ET POUR LA CREATION D'UN LOGMENT LOCATIF

Suite à l'appel d'offres, où 44 entreprises ont répondu, les élus à l'unanimité ont choisi les entreprises pour effectuer les travaux des bâtiments communaux :

- LOT N°1 : Gros oeuvres béton armé : Entreprise retenue : GIRAUD/MARCHAND
- LOTN°2 : Charpente/couverture/Zinguerie : Entreprise retenue : EGBI PERRIN
- LOT N°3 : Menuiserie/Bois : entreprise retenue : ROUSSET
- LOT N°4 : Carrelage/Faïence : Entreprise retenue : RAVIER
- LOT N°5 : Plâtrerie/Isolation : entreprise retenue : S 3 P
- LOT N°6 : Plomberie/Sanitaire/Ventilation : Entreprise retenue : SNEF
- LOT N°7 : Electricité/chauffage : Entreprise retenue : SNEF
- LOT N°8 : Peinture : Entreprise retenue : PEINTURE DU BASSIN
- LOT N°9 : Sols souple : Entreprise retenue / FANGEAT
- LOT N°10 : VRD, abords, assainissement : Entreprise retenue : GIRAUD/MARCHAND.

Le début des travaux est prévu pour l'automne 2010. L'ensemble du conseil municipal décide de faire la tranche ferme (réhabilitation - extension mairie) et Tranche conditionnelle (logement + wc public) au vue du montant des travaux estimés par les entreprises.

EXPLOITATION FORESTIERE, DEMANDE DE MARTELAGE ET DELIVRANCE DE LA PARCELLE N°12 A REALISER PAR L'ONF

L'ONF doit effectuer un marquage de la parcelle N°12 à couper et doit faire une estimation à la Mairie.

DEPENSES ET RECETTES PREVUES AU BUDGET COMMUNAL POUR 2010

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 126 800 Euros

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 126 800 Euros

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 262 000 Euros

- RECETTES D'INVESTISSEMENT : 262 000 Euros

BUDGET SERVICE EAU

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 19 500 Euros

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 19 500 Euros

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 66 588 Euros

- RECETTES D'INVESTISSEMENT : 66 588 Euros

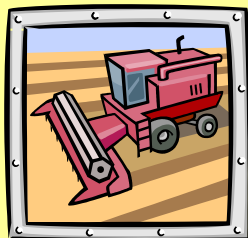
- Nombre d'abonnés en 2010 : 62

- Consommation totale en 2010 : 8 427 m3

<u>Années</u>	<u>Abonnés</u>	<u>Consommation (m3)</u>
2006	53	7248
2007	55	7065
2008	57	7167
2009	62	7694
2010	62	8427

TRAVAUX REALISES EN 2010

Poste	Montant
ENTRETIEN DES CHEMINS ET VOIRIE (Déneigement + Débroussaillage)	7602,07 € TTC
TRAVAUX VOIRIE	26 773,49 € TTC
TRAVAUX POUR LA SIGNALETIQUE	7 057,01 € TTC
AMENAGEMENT DE LA PLACE DU CIMETIERE	5 435,00 € TTC
ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX (Clocher)	1 920,18 € TTC
ENTRETIEN DU MATERIEL DE DENEIGEMENT	759,63 € TTC
ACHAT DE MATERIEL (EPAREUSE avec les 3 communes de Dionay- Murinais et St-Appolinard)	1 050,00 € TTC
DEPENSES LIEES AUX DIFFERENTES ETUDES CONCERNANT LA RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE	8 622,06 € TTC
Total	53 784,44 € TTC





Pose de la canalisation d'eau pluviale sur la route du village



Chemin de la Feta : réfection de l'enrobé



*Une dernière photo émouvante des toilettes (centenaires) de l'école ...
a l'heure ou nous imprimons elles devraient avoir disparu !!!*

ETAT CIVIL 2010

NAISSANCES

- Le 19 Mai 2010

Rémi Pierre Jean MOUNIER-VEHIER

(Fils de André MOUNIER-VEHIER et de Marianne FRANCE)

MARIAGE

- Le 7 Août 2010

**André Michel MOUNIER-VEHIER et
Marianne Annie Christiane FRANCE**

DECES

- Le 6 Mai 2010

Solange Marcelle Juliette FAURE Veuve COLLOMB

- Le 24 Novembre 2010

Richard -CHALOIN



URBANISME 2010

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr et Mme FAURE Gilles	Maison individuelle
Mr et Mme MOUNIER-VEHIER André	Maison individuelle
Commune de BESSINS	Restructuration de la mairie



VIE QUOTIDIENNE / BIEN-ETRE

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

A la bibliothèque intercommunale (Chevrières, Bessins, Murinais, Saint-Appolinard), on a recruté

Après un appel aux bonnes volontés dans nos quatre communes, quatre volontaires sont venus renforcer notre équipe.

Voici notre nouvelle équipe :

Fabien BONNET (Chevrières)	Véronique DUMINY (Chevrières)
Joël FLOURY (Chevrières)	Elisabeth JOURDAN (Saint-Appolinard)
Ginette JOURDAN (Murinais)	Denise PAIN (Chevrières)
Monique PAYRE (Chevrières)	Christiane REFFAY (Chevrières)
Michel TOURNIER (Chevrières)	Danielle VIVIER (Saint-Appolinard)

Cette équipe se trouve tout de suite en plein travail : en effet, notre collection de livres provient de plusieurs sources :

- Achat direct, chaque année, par l'intermédiaire du S.I.S. (biens propres de la bibliothèque)
- Un don important du Conseil Général, à l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque.
- Prêt de courte durée, consenti par la B.D.I. (350 livres pour plusieurs mois).
- Prêt de longue durée consenti par la B.D.I. (1284 livres pour deux ans)

Les prêts de la B.D.I. arrivent tous les deux à expiration et sont à rendre, en les classant par catégorie et à renouveler d'ici à la fin de l'année. Nécessairement tout le monde met la main à la pâte et réfléchit au futur choix qu'il y aura à faire !

Vous y trouverez :

- des romans (romanesques, d'aventures, historiques...)
- des documentaires (voyages, nature, biographies, techniques, aventures vécues, cuisine, jardinage...). Adultes et enfants
- des livres policiers, anticipations...
- des bandes dessinées adultes et enfants.
- des contes adultes et enfants
- des albums pour enfants et même des livres cartonnés pour les tout petits.

La bibliothèque reste ouverte aux mêmes horaires :

lundi de 18h00 à 19h30

jeudi de 16h00 à 19h30

et aussi pendant les vacances scolaires, sauf les jours fériés et le mois d'août.

L'inscription, gratuite, s'adresse à tous les habitants des quatre communes, sans distinction, y compris les résidents secondaires.

Bonne lecture – Bonne détente

Environnement, collecte des ordures ménagères



Notre commune a été l'une des premières à avoir installé le nouveau système de collecte des déchets ménagers. A ce jour tout semble bien fonctionner et grâce aux efforts de tous, les déchets, moins importants seront mieux valorisés.

Début 2011, le SICTOM va disposer d'une nouvelle plateforme multi-branches ultra-moderne qui comportera un broyeur de déchets verts, une recyclerie permettant une meilleure valorisation des encombrants et une déchetterie classique.

Signalétique

Les travaux de signalisation des voies et la numérotation des maisons ont été effectués en 2010. Il reste encore quelques panneaux à poser. N'hésitez pas dès à présent à communiquer votre nouvelle adresse, en particulier aux administrations.



Déneigement

La commune s'emploie à déneiger les voies communales mais n'effectue pas de salage. Si vous souhaitez disposer d'un peu de sel, vous pouvez en récupérer à la mairie.



INFOS PRATIQUES

Secrétariat de Mairie de Bessins

Tel et Fax : 04 76 64 11 42

Horaires : Mardi de 10h à 12h

Mercredi de 17h15 à 19h15

Vendredi de 14h à 16h

Le Maire reçoit aux heures des permanences ou sur rendez-vous.

Attention, nouvelle adresse e-mail : mairie.bessins@orange.fr

Déchetterie de Saint-Marcellin

Tel : 04 76 38 36 94

Horaires : Du lundi au jeudi de 13h30 à 18h

Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h

Le samedi de 10h à 18h



INTERCOMMUNALITE

PETITE ENFANCE

Ouverture de la micro crèche, les lutins du rosier

Depuis le 1^{er} septembre (2010), les familles du Pays de Saint-Marcellin disposent d'une nouvelle structure d'accueil pour les 3-36 mois. La micro crèche a ouvert ses portes au cœur de village à Saint-Hilaire du Rosier. Si la structure est « micro » par le nombre d'enfants accueillis : 10, ses principes de fonctionnement sont les mêmes que pour une crèche « traditionnelle ». Etablie dans un appartement de 110 m², être à la micro crèche, c'est un peu comme être « à la maison » pour les enfants. Dans la cuisine, Ezzahra leur prépare de délicieux petits plats, et Valérie, Julie et Sandra s'occupent d'eux en permanence dans les espaces de vie commune.

Un vrai petit nid douillet constaté par les élus intercommunaux, les financeurs (CAF, Conseil Général, MSA), les professionnels de la petite enfance et par les parents lors du baptême de la micro crèche, les lutins du rosier. Tous ont salué cette réalisation qui témoigne du fort engagement intercommunal en faveur de la petite enfance. Un engagement qui a débuté dès 2008 par le transfert progressif des équipements saint-marcellinois (RAM, crèche et halte garderie) et qui se poursuit avec la réalisation d'un multi-accueil.



Début des travaux du multi-accueil à Chatte



Autre projet d'envergure pour l'accueil des jeunes enfants, la construction d'un multi-accueil. Un multi-accueil combine au sein d'un même espace les fonctions de halte garderie et de crèche. Un nouveau type de structure traduit aussi l'évolution des

demandes de garde des familles. Son implantation à Chatte (face au collège et au gymnase) a été choisie pour capter le flux de circulation des habitants des coteaux et des plaines qui passent quotidiennement par « l'entonnoir chattois » pour leurs activités.

Outre l'accueil des 3-36 mois, le projet intercommunal prévoit également l'intégration d'un espace dédié au Relais Assistantes Maternelles et au Lieu d'Accueil Enfants Parents (pirouette). Soit au total, un bel ensemble de 550 m² composé d'espaces de sommeil, de change, d'activités, de jeux, de permanence, de réunion et de travail... Le multi-accueil pourra recevoir un maximum simultané de 36 enfants.

La réalisation de ce bâtiment prend en compte les aspects environnementaux (intégration paysagère, matériaux de construction et équipements, consommation d'énergie et d'eau, gestion des déchets...). Les travaux ont débuté fin août, pour une ouverture prévue pour le second semestre 2011.

Les papilles en éveil

Pendant la semaine du goût les équipes « petite enfance » du Pays de Saint-Marcellin ont concocté un programme pour mettre les papilles en éveil.

Lors des temps collectifs du Relais Assistantes Maternelles, les animatrices ont convié des producteurs locaux à présenter et faire goûter leurs produits.

A Saint-Hilaire du Rosier, Jocelyne Revol (ferme de la Maye) a fait glisser sur les petits et grands palais un bouquet de saveurs salées et sucrées (confitures, jus de cerises, tapenades...).



A Saint-Marcellin, Marie-Chantal Rousset (ferme de Blagneux) est arrivée les bras chargés de fromages, de lait cru, de faisselles et d'huile de noix. Dégustation et explication de la fabrication des différents fromages.

A Chatte, « un escrimeur ? un spationaute ? non, non un apiculteur ». Rémi Giavelli est venu avec sa combinaison, une ruche (vide) et ses productions de miel pour expliquer aux enfants et assistantes maternelles, son travail et celui des abeilles pour élaborer ce nectar.

Les enfants ne se sont pas contentés de déguster, ils ont aussi mis la main à la pâte ! Petits et grands de la crèche, de la micro-crèche et de la halte garderie, accompagnés par quelques personnes du foyer-restaurant ont rejoint quelques « collègues » du RAM à l'heure du goûter, pour partager les ours en pain d'épice, crumbles aux fruits rouges, et autres fondants au chocolat... que chacun avait réalisés le matin même. Le tout en musique, grâce aux talents d'une « maman de la crèche ».

Baby cirque

Du 12 octobre au 30 novembre, le RAM du Pays de Saint-Marcellin, en partenariat avec le cirque Filyfolia a proposé aux enfants 6 séances de baby-cirque. Assistantes maternelles et parents étaient aussi en piste.

Boules géantes, trapèzes, poutres et autre petit matériel cirque, chacun des plus petits (6 mois) aux plus grands (3 ans), a pu découvrir et pratiquer de nouvelles activités selon leurs choix.

Les enfants ont énormément progressé tant sur le plan de la motricité que de l'équilibre ou de la concentration. Et même les plus timides ont rapidement trouvé leurs marques sous le regard étonné et admiratif des adultes !



Nouveauté au RAM : les permanences téléphoniques

Depuis septembre, le Relais Assistantes Maternelles a mis en place des permanences téléphoniques à destination des assistantes maternelles, des candidats à l'agrément et des parents. Son but ? Les renseigner sur des sujets relatifs à ce mode de garde, à la législation du travail, à l'éveil et à l'éducation des 0-3 ans... Elles peuvent aussi être le moyen pour prendre rendez-vous avec les animatrices pour les permanences « sur place » au RAM.

Tel. 04 76 64 96 07.



CENTRE AQUATIQUE

La fin du chantier en vue

Les travaux de construction du centre aquatique devraient être terminés à la fin de ce mois de décembre. 2010 a vu la mise hors d'air et hors d'eau du bâtiment, avec notamment la pose de la charpente et ses impressionnantes poutres de 32m de long acheminées en convoi exceptionnel. Un jeu d'assemblage grandeur nature. Ensuite tout s'est enchaîné et le nombre d'intervenants s'est multiplié. Pose du toit, des menuiseries extérieures, des robes inox des bassins sportif et ludiques, des systèmes de traitement d'eau, de chauffage, des cloisons, du carrelage... Et maintenant chacun s'affère aux dernières finitions à l'intérieur de l'enceinte.

Les extérieurs ont aussi changé d'allure. Les parkings sont réalisés, restent le bitume à tirer et les aménagements paysagés à finaliser. De l'autre côté du centre aquatique, la plage extérieure se dessine. La terre a été remblayée et là encore, les aménagements paysagés restent à finaliser.

Une fois les travaux finis à l'intérieur du centre aquatique, la piscine peut être en phase de tests. Test des bassins, de la mise en eau jusqu'à son traitement. Test des systèmes de chauffage et de ventilation. Parallèlement à ces tests, l'équipe va prendre en main l'équipement et se préparer à l'accueil de tous les nageurs pour début mars 2011.



Centre aquatique, l'Olympide

Après avoir sollicité l'avis des écoles et des conseils municipaux de chaque commune, le centre aquatique intercommunal a désormais un nom. Les élus du Pays de Saint-Marcellin ont opté pour « l'Olympide » lors du conseil communautaire du 5 octobre 2010. Une proposition émise par le conseil municipal de Dionay. L'ouverture des portes de l'Olympide est prévue pour début mars.

Les animations aquatiques de l'Olympide

L'Olympide permet toutes les pratiques aquatiques. Les sportifs pourront nager, les oisifs se détendre dans le bain à bulles, les récréatifs dévaler le toboggan ou nager à contre courant dans la rivière. L'équipe des maîtres nageurs de l'Olympide a aussi « planché » sur un programme d'activités accompagnées. Des cours d'apprentissage ou de perfectionnement de la natation des bébés aux adultes. Des cours de mise ou remise en forme plus ou moins intenses et toniques, de l'aquafitness à l'aquabiking.

Les inscriptions aux différents cours se feront lors de l'ouverture, début mars, de l'Olympide. Une fiche d'inscription, nécessitant un certificat médical de moins de 3 mois, sera à remplir. Cette première semaine d'ouverture sera une semaine découverte où les activités seront à moitié prix.

[Planning d'une semaine type, hors vacances scolaires, des animations aquatiques de l'Olympide]

Lundi	12h30	aquafitness
	17h	aquafitness
	18h	aquabiking
Mardi	12h30	aquabiking
	18H	perfectionnement ado (12/16ans)
	19H	perfectionnement adultes
	20H	aquabiking
Mercredi	9h30	découverte enfants (3/6ans)
	10h30	perfectionnement enfants (6/8ans)
	12h30	aquabiking
	14h	perfectionnement enfants (8/12 ans)
Jeudi	12h30	aquafitness
	17h	aquafitness
	18h	aquabiking
Vendredi	10h	perfectionnement seniors
	11h	aquafitness seniors
	12h30	aquabiking
Samedi	10h	bébés nageurs
	11h	aquafitness

ENVIRONNEMENT

Assainissement individuel

Certificat de conformité obligatoire au 1^{er} janvier 2011 en cas de vente

Au 1er janvier 2011, tout vendeur d'un bien immobilier pourvu d'un assainissement individuel, devra fournir un document de conformité de son installation établi par le SPANC.

Ce document, daté de moins de 3 ans au moment de la vente, rejoint la liste des documents obligatoires (installation électrique, présence de plomb...) lors d'une transaction immobilière.

Il constate l'état de l'installation et en informe les acquéreurs : conforme ou non. Il ne remet pas la vente en cause en cas de non-conformité. Mais le nouveau propriétaire devra réaliser les travaux nécessaires dans un délai d'un an à compter de la date d'achat. Initialement prévue pour janvier 2013, cette disposition a été avancée par les sénateurs en juillet 2010.



Références législatives

- Article L1331-1-1 du Code de la santé publique créé par la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006
- Article 160 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010

Le contrat de rivière a son animatrice



Les contrats de rivières sont des enjeux importants pour la préservation de l'environnement. Celui du Sud-Grésivaudan s'étend sur les communautés de communes du Pays de Saint Marcellin, de Vinay, de Vercors-Isère et sur une partie de la Bourne à l'Isère, soit 40 communes et près de 360 km de cours d'eau.

Un contrat de rivières est un programme d'actions sur 5 ou 7 ans par lequel des collectivités s'engagent à réaliser une série d'actions pour l'amélioration générale de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (assainissement, restauration et entretien des cours d'eau, valorisation des milieux aquatiques et humides,...). Aux côtés des collectivités, l'Agence de l'eau, la Région et le Conseil Général s'engagent à les accompagner financièrement et techniquement.

Depuis octobre 2010, Noémie Nerguisian a été recrutée par la communauté de communes (pilote administratif du contrat) pour animer et coordonner le projet. Ainsi elle va suivre le bon déroulement des études en cours de réalisation, animer la concertation autour du montage du futur programme d'actions, jouer le rôle d'interface entre les acteurs locaux et les partenaires du contrat, rédiger le dossier définitif qui servira de base à la signature officielle du contrat de rivières et à son démarrage, prévu en 2012...

HABITAT

Evolution des aides de l'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Saint-Marcellin est un dispositif d'aide piloté par la Communauté de Communes avec le soutien financier de l'Etat, de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et de la région Rhône-Alpes. Une récente réforme fait évoluer l'orientation des aides financières. A compter du 1^{er} janvier 2011, les aides se recentreront sur la vocation sociale de l'OPAH.



Trois grandes priorités sont fixées :

- lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- aider les propriétaires occupants aux revenus modestes à lutter contre la précarité énergétique et à se tenir à domicile pour ceux en perte d'autonomie
- soutenir les propriétaires bailleurs de logements très dégradés dans leurs démarches de rénovation

Vous avez un projet de réhabilitation d'un logement situé sur l'une des 16 communes du Pays et souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier d'aides financières ? Prenez contact avec H&D Isère Savoie, organisme mandaté par la communauté de communes pour cette opération. Pour cela deux moyens. Soit lors de la permanence tenue tous les jeudis de 14H à 16H30 à la Maison de l'Economie du Pays de Saint-Marcellin. Soit par téléphone au 0 800 200 127 (numéro vert gratuit).

TIC

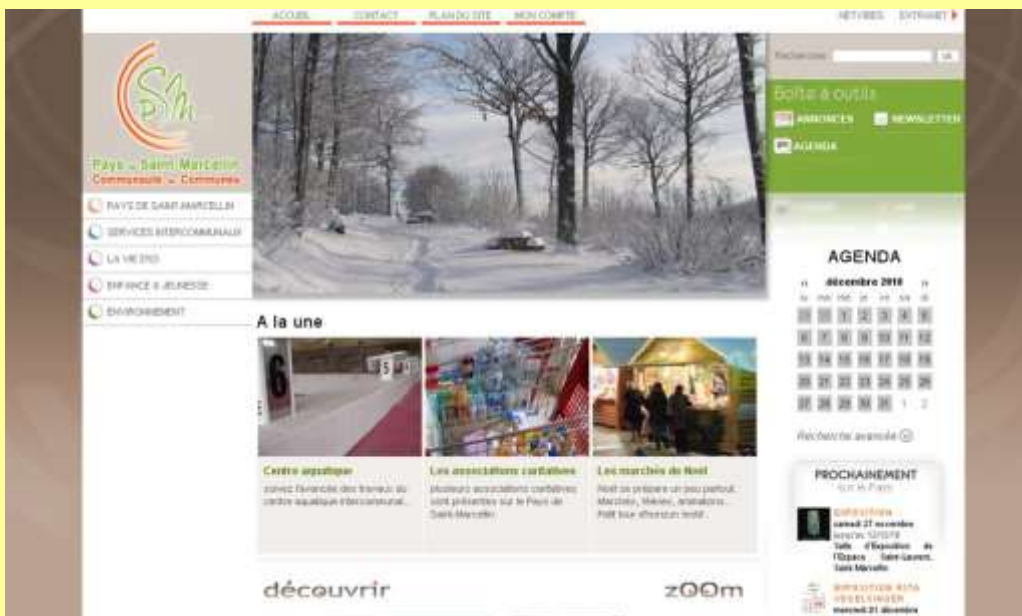
Un nouveau site intercommunal plus proche de vous !

Le site Internet de la communauté de communes a fait peau neuve début décembre (2010). Une nouvelle interface graphique et des contenus enrichis pour être au plus près de vous. Bienvenue sur la place du village intercommunal pour vivre pleinement la vie d'ici : feuillotez l'agenda des manifestations, consultez le service de petites annonces (baby-sitting, soutien scolaire...), laissez vous guider pour vos démarches administratives. La vie d'ici, c'est aussi l'actualité des 16 communes du Pays, des listes de numéros et contacts utiles.

Site institutionnel aussi, il permet de faire connaissance avec les entités géographiques et politique de la communauté et de ses membres. La communauté de communes développant de nombreux services pour ses habitants, un gros effort de présentation et d'interaction a été fait pour permettre aux usagers de découvrir les services intercommunaux ou de poursuivre en ligne les liens tissés avec ceux-ci. Désormais vous pourrez suivre presque « au jour le jour » la vie et les activités que proposent les différents services intercommunaux (animations aquatiques de l'Olympide, les ateliers de la cyberbase, les permanences du RAM, les infos dénichées par les animatrices du PIJ...).

Pour l'instant organisé autour de 5 univers (Pays de Saint-Marcellin, services intercommunaux, la vie d'ici, enfance-jeunesse et environnement), le nouveau site intercommunal verra dans les prochaines semaines l'arrivée de nouveaux univers. Avec toujours le même objectif, vous permettre de vivre pleinement au quotidien votre Pays de Saint-Marcellin.

Rejoignez-nous vite sur www.pays-saint-marcellin.fr



LES PERMANENCES

Liste des permanences d'organismes accueillies à Saint-Marcellin.

Famille / social

Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble : les lundis et mardis de 9H à 12H et de 13H30 à 16H, sans rendez-vous. Une borne CAF est à votre disposition au rez-de-chaussée pour vous permettre d'effectuer certaines de vos démarches. [Maison de l'économie]

Assistante sociale de la caisse régionale d'assurance maladie : le mardi de 9 à 12H sur RDV au 04 76 12 19 33. [Espace Saint-Laurent]

Conjoints survivants : le 3ème jeudi du mois, de 14H à 16H. [Espace Saint-Laurent]

Vivre sans alcool : informe et soutient les personnes dépendantes de l'alcool et leurs familles. Tous les lundis de 16H à 18H. [Maison de l'économie]

Emploi / travail

ADIE : Une conseillère accueille et accompagne les créateurs repreneurs d'entreprise n'ayant pas accès au crédit bancaire (chômeurs, allocataires du RSA, salariés précaires...). Le mercredi matin sur rendez-vous au 0 800 800 566. [Maison de l'économie]

Armée de Terre : informe sur les métiers et carrières. Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis matin, sans rendez-vous. Au Point Information Jeunesse. [Maison de l'économie]

Ohée-Prométhée Cap emploi : accompagnement des travailleurs handicapés, le mercredi, de 9 à 12H. Information et prise de RDV au 04 76 53 01 49. [Maison de l'économie]

Fédération Nationale des Accidentés du Travail : Accueille et informe les personnes accidentées du travail. Le 3^{ème} mercredi du mois de 9 à 11H. [Espace Saint-Laurent]

CFDT permanence juridique : le mardi de 18 à 20H. [Maison des associations]

CGT permanence juridique : le jeudi de 17 à 19H. [Maison des associations]

Habitat / logement

ADIL : informe sur les questions juridiques liées au logement, que l'on soit locataire ou propriétaire. Chaque 1^{er} jeudi du mois de 14H30 à 16H30, sans RDV. [Maison de l'économie]

AGEDEN : Informe sur les énergies renouvelables (solutions, coûts, financements...). Le 3ème mercredi du mois, sur rendez vous au 04 76 23 53 50. [Mairie]

Architecte conseil du CAUE : conseils (gratuits) sur vos projets de construction, rénovation, aménagement.... Deux vendredis par mois de 13H à 16H30, sur RDV au 04 76 38 45 48. [Maison de l'économie]

OPAH : informe sur le dispositif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et aide au montage de dossier. Tous les jeudis de 14H à 16H30, sans rendez-vous. Pour plus d'infos 0 800 200 127 (numéro vert gratuit). [Maison de l'économie]

Retraites

Caisse de Retraite de l'Assurance Maladie : Informe et suit votre dossier. Le mardi de 9 à 12H sans RDV. Le mardi après-midi et le vendredi sur RDV au 06 80 67 79 06. [Espace Saint-Laurent]

Centre d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés (retraite complémentaire) : Informe et suit votre dossier. Le mardi sur RDV au 0 820 200 014. [Espace Saint-Laurent]

ORGANIC & AVA (retraite des commerçants & artisans) : Informe et suit votre dossier. Le 1er vendredi du mois de 8H30 à 11H et de 13H30 à 16H. [Espace Saint-Laurent]

Adresses

Maison de l'économie, 7 rue du colombier (face à la gare)

Espace Saint-Laurent, rue Saint-Laurent (à côté de la médiathèque)

Maison des associations, 5 rue du colombier (face à la gare)

Mairie, 21 place d'armes

LE COIN DES ASSOCIATIONS





Association locale ADMR de :

**CHATTE – CHEVRIERES – ST-APPOLINARD -
BESSINS – ST-MARCELLIN**

*Permanence de l'A.D.M.R.,
Maison des services (ancienne bibliothèque de Chatte),
place du champ-de-mars
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
« ou sur rendez-vous »
Tél. 04.76.38.69.16 – 09.77.93.41.54 – Fax 04.76.38.69.16*

*L'A.D.M.R. , C'EST UNE ORGANISATION QUI EXISTE SUR LE PLAN NATIONAL DEPUIS
JUILLET 1945
ET SUR NOTRE SECTEUR DEPUIS LES ANNEES 1960.*

*La mission de l'ADMR, c'est aider matériellement et moralement à domicile, à tous les moments
de leur existence toute famille ou personne pour qu'elles puissent continuer à bien vivre chez
elles.*

C'est aussi , participer à l'animation de la vie locale et permettre la création d'emplois pérennes.

*Par an ÷ de 30000 heures effectuées chez 280 foyers (tout ceci dans le strict respect de votre
liberté, de votre mode de vie, de votre vie privée) avec un suivi des prestations – les
remplacements pour congés ou maladies –*

Avec 36 salariées recevant une formation adaptée à leur fonction chaque année

Avec des bénévoles responsables qui gèrent l'ensemble des services.

*Il manque toujours des bénévoles dans notre association : car, les anciens s'essouffent et il nous
faudrait de nouvelles personnes pour les seconder.*

Vous pouvez vous poser de nombreuses questions sur le bénévolat ADMR.

Chacun peut apporter un peu de son temps..... Se rendre disponible selon ses choix...

Rendre visite aux personnes, les écouter, les aider, leur proposer les services de l'association

etc... L'approche humaine est primordiale.

*N'hésitez pas à contacter le bureau de l'ADMR, où des bénévoles ou des salariées peuvent vous
répondre.*

Notre manifestation pour l'année 2011 (où nous vous attendons nombreux!) :

Le samedi 19/02/2011 ; repas dansant avec l'orchestre Musdance

*Date non fixée : au printemps, après-midi récréative pour les personnes aidées avec les
salariées et les bénévoles.*

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE38160 CHATTE---Place de la Mairie -
Adresse :

Adhérente à la FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS ADMR DE L'ISÈRE

www.fede38.admr.com - e-mail : info.fede38@admr.com



La cabotte a lou petiot

Garderie Périscolaire

Située à l'Ecole Maternelle de Chevières

Ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique :

Bessins / Chevières / Murinais / St-Appolinard

Horaires d'ouverture : 7h30-8h30 et 16h00-19h00

Tél : 06.47.76.71.20



Nouvelle rentrée ! Nouveau Bureau !



Suite au départ d'Emmanuelle Brunet et de Séverine Fuzet, le bureau a été recomposé à l'issue de l'assemblée générale du mardi 24 septembre 2010 dans les locaux de la garderie.

Un grand merci à tous les présents à cette assemblée et des remerciements plus particuliers aux membres de l'ancien bureau, qui ont quitté leur poste après plusieurs années de bons et loyaux services.

Se sont présentés et ont été élus :

Sébastien Aguesse comme président
Evelyne Tournier comme vice-présidente
Gauthier Calabro comme trésorier
Véronique Deroux comme vice-trésorière
Cristelle Cavalli comme secrétaire
Elisabeth Champovier comme vice-secrétaire

Sont membres actifs :

Christelle Fodor, Karine Pellerin, Séverine Fuzet, Emmanuelle Brunet, Sandrine Poisard, Jessica Dorré



Les effectifs ... !!!



En milieu rural, le mode de garde des enfants à la sortie de l'école est toujours un souci majeur. Et la garderie périscolaire vient en réponse aux problèmes de familles de plus en plus nombreuses.

Comme prévu l'an dernier, le nombre d'enfants à accueillir a encore augmenté et nous avons atteint 77 inscrits dès la rentrée de septembre.

Parce que la surface de nos locaux l'exigent, et du fait des contraintes liées à l'encadrement de vos enfants, l'effectif est bloqué à 30 maximum.



Parce que la surface de nos locaux l'exigent, et du fait des contraintes liées à l'encadrement de vos enfants, l'effectif est bloqué à 30 maximum.

De ce fait, le nombre de places est toujours limité, mais nous espérons malgré tout répondre favorablement à toutes les familles faisant appel à ce service. Sachez que si les places venaient à manquer, la priorité serait donnée aux familles ayant les deux parents qui travaillent et ne pouvant de fait avoir d'autres possibilités de garde pour leurs enfants.

La fréquentation moyenne est de 20 à 25 enfants le soir. Ceci reste possible grâce à la présence chaque soir des 2 animatrices et à l'intervention d'un parent bénévole quand le nombre d'enfants accueillis le nécessite.

Nous remercions encore ces parents qui ont été et sont toujours volontaires pour venir en renfort de nos salariées de façon ponctuelle ou plus régulière.

Le matin, la demande s'accroît et a justifié l'engagement d'une 2^{ème}

personne. Josette Rjmet-Meille est maintenant présente le matin aux côtés de Gaëlle Girouac prévu dépasse 10.



Josette et Gaëlle

C'est la raison pour laquelle il est devenu nécessaire cette année que les plannings des enfants qui fréquentent la garderie le matin soit remplis de façon très précise. L'accueil d'enfants supplémentaires à l'improviste pourrait entraîner un réel problème de sécurité pour tous.

Les Locaux et les horaires !

Pour les nouveaux habitants et nouveaux parents qui ne les connaissent pas encore, c'est dans l'enceinte de l'ancienne école maternelle que Gaëlle et Josette accueillent chaque jour les enfants inscrits.

La Cabotte à Jou petiot ouvre ses portes le matin à 7h30 jusqu'à l'heure où les enfants sont accompagnés à l'école ou au car. C'est à 16h00 que les animatrices sont de retour et l'accueil dure jusqu'à 19h00.



La Cabotte à Jou petiot

Pour contacter la garderie...

Afin de ne plus déranger les enseignants de l'école maternelle, nous vous demandons de contacter Gaëlle sur le portable de la garderie : 06-47-76-71-20. En dehors des heures d'ouverture de la garderie, vous pourrez laisser un message sur le répondeur. Ces derniers seront lus dès l'ouverture de la garderie. Nous vous prions également de ne pas demander à Gaëlle de vous rappeler mais plutôt de la rappeler

vous-mêmes pendant ses heures de présence si une conversation avec elle s'avère nécessaire.

Pour le courrier ...

La boîte aux lettres de la garderie à l'entrée de l'école maternelle est à votre disposition.

La boîte mail ...

Notre adresse électronique n'est pas encore utilisable pour laisser vos messages puisque la garderie n'est pas encore équipée de l'ADSL. L'accès à l'ADSL fait partie des projets prioritaires de cette année, et dès sa mise en place, nous nous chargerons d'informer les familles inscrites.

Les activités ...

Comme les autres années, des activités sont proposées chaque soir aux enfants accueillis. Cependant, le temps de présence à La Cabotte à l'ou petiot est propre à chacun, et comme nous souhaitons que tous puissent participer aux activités, ces dernières seront réorganisées par thèmes. Un thème pourra être exploité pendant 4 à 6 semaines.



Le mois de septembre a été l'occasion de réaliser un panneau sur les règles de vie à la garderie.

Ce panneau terminé et signé par l'empreinte manuelle de chacun va bientôt pouvoir être affiché.

Les activités du mois d'octobre seront reliées au thème d'Halloween.

En novembre et en décembre, il conviendra bien sûr de préparer Noël ... et de s'entraîner pour le spectacle ! ... juste avant le passage ... du père Noël !

Un grand merci à tous ceux qui nous offrent leur confiance ... et leur aide !

Bonne fin d'année 2010 à tous et à toutes !!!





Quoi de neuf sur le plan de la restauration scolaire dans le Regroupement pédagogique intercommunal ?

1/ Composition du nouveau bureau

Le bureau de l'Association de la Cantine Scolaire des Coteaux se renouvelle cette année presque intégralement.

Voici la liste des membres du bureau pour l'année scolaire 2010/2011 :

Présidente	Anne Leman (Murinais)
Vice-Présidente	Sandrine Arnaud (Murinais)
Secrétaire	Christelle Fodor (Chevrières)
Secrétaire adjoint	Laurent Fillion (Saint Appolinard)
Trésorière	Angèle Bravo (Vinay)
Trésorière adjointe	Julie Viallet (Murinais)

Notons qu'une « mamy d'élève » intègre le bureau au poste de trésorière. Nous la remercions encore chaleureusement, ainsi que les nouveaux membres du bureau et les membres actifs.

Un grand merci aussi à l'ancien bureau pour son « quinquennat » de pilotage de la cantine.

2/ Points importants sur le fonctionnement de la cantine et projets pour cette nouvelle année

Au premier octobre 2010, l'intégralité des salariés de l'association seront employés par le Syndicat Intercommunal Scolaire. C'est un fait marquant pour démarrer cette nouvelle année, même si cela reste transparent pour ce qui est du fonctionnement courant des trois sites de restauration.

Sur le site de Chevrières, Jessica Dorré-Braun a intégré l'équipe au 2 septembre pour succéder à Jérôme Franckx. De même, depuis le 11 octobre, Gaëlle Giroud a remplacé Marie Perrois, et Orquidia Marques Ferreira a remplacé Rose Cataldo. Cette dernière remplace Gaëlle Giroud **sur le site de Murinais**. Les enfants du site de Chevrières prennent désormais leur repas en **deux services**. Les enfants de l'école maternelle mangent à 11h30 pendant que les élèves du primaire prennent une récréation dans la cour de l'école. Les « grands » viennent ensuite déjeuner vers 12h15.

Parmi les **projets** pour cette nouvelle année, nous souhaitons vivement remettre en service le site internet (<http://cantinedescoteaux.sud-gresivaudan.org/>) de la cantine avec mise en ligne des menus etc. Nous étudions également la mise en place d'un logiciel de gestion de la cantine ainsi que la possibilité d'échanger avec les cantines de la communauté de commune afin de mettre en commun nos pratiques et nos modes de fonctionnement.

3/ Projets « festifs »

Le **repas de Noël** aura lieu cette année le jeudi 16 décembre.

La date de la traditionnelle **vente des pognes** a été fixée, elle se déroulera le : **samedi 13 novembre**.

Comme chaque année, le repas du midi sera offert aux bénévoles.
Nous remercions par avance tous les parents pour leur disponibilité et leur participation.
Une réunion permettra l'organisation de cette vente, avec peut-être quelques nouveautés cette année...

Le succès de la **soirée country** du 23 janvier dernier nous donne très envie d'organiser une soirée similaire cette année. Aucune date n'est encore fixée mais nous pensons à un événement d'une plus grande ampleur : avec des leçons de danse l'après-midi (comme l'an dernier) mais aussi d'autres animations mais là encore : mystère...
Tout reste à penser, à définir et surtout à organiser : le lieu, la date, le programme etc.

Enfin, nous espérons terminer l'année avec la **buvette du Rallye de Saint Marcellin** qui a connu un très grand succès cette année. C'est une manifestation organisée conjointement avec l'Association des Parents d'Elèves.

Pour terminer, nous remercions les élus du Syndicat intercommunal scolaire pour leur soutien et leur accompagnement au quotidien.

Des remerciements également à tous les parents bénévoles sans qui les manifestations ne peuvent se dérouler.

Contacts :

cantinescolairedescoteaux@orange.fr

04 76 64 37 92 (Salle des Fêtes de Chevières)



CLUB DU PUIITS ST-ANGE

Les réunions du club ont toujours lieu le 4^e jeudi de chaque mois; elles sont très suivies ,surtout par les amateurs de coinche et de pétanque (quand le temps le permet!). Pour les personnes qui ne participent pas à ces activités il est toujours possible de se divertir avec les jeux de la ludothèque de ST-Marcellin. L'animatrice, absente pendant plusieurs mois pour raison de santé, reprendra son activité le 25 Novembre.

Le club se porte bien. Le nombre d'adhérents a encore augmenté cette année.

Comme les années précédentes les repas ont toujours autant de succès : repas chevreau ,cuisses de grenouilles, repas dansants inter-clubs ,repas de fin d'année...

Même succès pour les concours de coinche et pétanque avec une forte participation des adhérents venant des clubs voisins ;

Merci à tous : adhérents et bénévoles, pour leur participation et leur dévouement, et restaurateurs qui nous concoctent toujours d'excellents repas.

Le 6 février nous avons fait une mondée à l'ancienne avec animations ,sketchs en patois et chansons, suivie d'un casse-croûte offert par le club; elle a rencontré un énorme succès qui nous donne l'envie de renouveler l'expérience.

Le 20 juin le club a participé à la fête du village en faisant revivre les jeux du temps passé ,et la journée s'est terminée par la traditionnelle soupe aux choux offerte par la municipalité.

Le 22 juin la fédération départementale des aînés ruraux de l'Isère organisait un concours de pétanque à Estrablin : 3 équipes de notre club y ont participé ,dont une triplette féminine qui a remporté la coupe et s'est qualifiée pour le concours régional de Marlieu .

Le 16 sept. Après-midi théâtre : plus de 200 personnes sont venues applaudir les "Dugomier"

Nous avons fait trois voyages cette année :

en mars : voyage d'un jour au lac du Bourget avec croisière et repas sur le lac. visite d'une cave et de la cuivrerie de Lavours.

fin mai/ début juin : voyage de 10 jours au Portugal en passant par le pays basque et l'Espagne; visite de Porto, Barcelos, Braga, Guimares, Aveiro(surnommée la Venise portugaise), Figuera Obidos, Fatima, Lisbonne, Salamanca, et retour par Burgos, Biarritz , Carcassonne.

Un film du voyage a été projeté le jeudi 24 juin.

en septembre : voyage d'un jour à La Mure (en petit train) ,repas friture à Laffray et visite d'une mine à la Motte d'Aveillans.

Projets :

5 décembre 2010 : repas dont les bénéfices seront intégralement reversés au Téléthon

17 décembre:2010 : repas de fin d'année offert à tous les adhérents et au cours duquel nous fêterons,comme chaque année ,les anniversaires.

en janvier2011: mondée à l'ancienne

Préparation d'un voyage au Tyrol (vraisemblablement pour septembre 2011.)

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année.

UN PEU D'HISTOIRE ...



Quelques archives communales centenaires et bi-centenaires ...

Ce jourd'hui 31^x décembre 1910 nous soussigné
 Bossan Aimé maire officier de l'état civil de
 la Commune de Besins avons clos et arrêté
 le présent registre qui contient six actes
 En Mairie de Besins le 31 décembre 1910.
 Le maire officier de l'Etat civil

Bossan

Table alphabétique des actes
 de naissance de la Commune de Besins pour l'année 1910

Numéros d'ordre	Noms et prénoms des Enfants	Numéros des actes	Dates des actes
1	Argoud Marius Constant	4	29 juillet 1910
2	Charpenay Antoniette Marie	5	9 novembre 1910
3	Sambert Marie Eléonore	2	8 mai 1910
4	Marion André Louis Eugène	6	13 novembre 1910
5	Roy Louis Joseph	1	7 mars 1910
6	Rodon Marie Joséphine	3	28 juillet 1910

Certifié par nous Bossan Aimé maire et
 officier de l'état civil de la Commune de Besins le
 2 janvier 1911. Le maire officier de l'Etat civil

Bossan

Le jourd'hui 21 decembre 1910 nous soussigné Bossan Aimé maire et officier de l'état civil de la commune de Bessins avons clos et arrêté le présent registre, contient trois actes.

En Mairie de Bessins le 31 decembre 1910 -
Le maire officier de l'état civil -



Table alphabétique des actes de
Mariage de la commune de Bessins pour l'année 1910

Numeros d' ordre	Noms et prénoms des époux	Numeros des actes	Dates des actes
1	Auzond Marius Joseph Francis et Berand Constance Fernie	1	22 Janvier 19
2	Jans Georges Marius et Berruyer Marie Louise	2	7 mai 1910
3	Jugement rectificatif ou Mariage N° 2	3 ^{bis} 3 =	14 Juin 1910

Certifié par nous Bossan Aimé maire et officier
de l'état civil de la commune de Bessins le 2 Jan
1910 -
Le maire officier de l'état civil -



Le present Registre Contenant onze actes de Naissances
 a été clos & arrêté le Jourday a dix heures du soir
 par Nous soussigné Officier de l'Etat Civil
 fait a Orpèu le 31 Decembre 1810

pelerin maire

Table par ordre alphabétique des actes de Naissances
 Contenus dans le present Registre

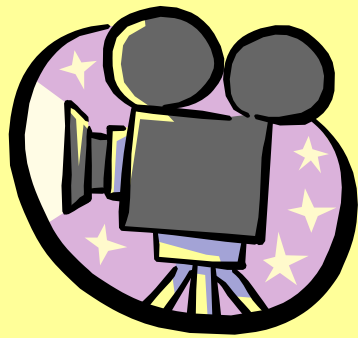
Beaumont Victor - Né le 20 Mars	170	8
Bessuyer Jean - Né le 3 Juillet	170	9
Chéhon Louis - Né le 7 Mars	170	4
Compain Maurice - Né le 2 avril 170	170	6
Ferruy François - Né le 2 Juillet	170	11
Groux Jean - Né le 4 avril 170	170	7
Jermann Jean-Jacques - Né le 4 Mars	170	10
Pain amette - Né le 3 Janvier	170	1
Polas Antoine Michel - Né le 13 Janvier	170	3
Quilon Rose - Né le 24 Juin	170	5
Robard Anne Marie - Né le 2 Janvier	170	2

Le present Registre Contenant six actes de
 Mariages a été clos & arrêté le Jourday a dix
 heures du soir par Nous soussigné Officier de l'Etat
 Civil

fait a Orpèu le 31 Decembre 1810

pelerin maire

REPORTAGES PHOTO



Fête d'été du 27 juin 2010

Ce jour-là, si vous aviez voulu rencontrer des habitants de Bessins, il fallait aller de préférence à la Croix de Mouze.

Un premier rassemblement s'est fait vers 9 heures du matin. Des marcheurs qui souhaitaient arpenter les bois des Chambaran se sont mis en marche presque avant l'heure prévue. Aux retardataires de les retrouver (le téléphone ne passe pas partout...) – ce qui fut fait juste avant le moment de l'apéritif, après des temps d'errance. Direction du Gollard par le sentier des crêtes. La chaleur aidant, on se désaltère, on regarde ; la vue est magnifique tout autour : le Vercors se détache dans toute sa majesté sur le ciel bleu, la Chartreuse semble si attrayante, et les monts du Massif Central se signalent du côté ouest avec une douceur envoûtante. L'air de Chevières serait-il aussi bon que celui de Bessins ? Est-ce possible ? Mais il faut revenir : et ça monte...

Retour à l'heure de l'apéritif. Déjà le chemin de la Fête ressemble à la rue d'une ville importante, avec les voitures qui stationnent, les promeneurs qui déambulent et la foule qui devient de plus en plus nombreuse. On se retrouve avec plaisir... et l'apéritif excite les conversations : on a le temps de vivre, et les petits courent sans crainte à travers bois et chemins.

Tout doucement on s'installe pour le repas, chacun avec sa spécialité à partager, son vin bien choisi – il y a du Bacco qui a circulé, dit-on – et son dessert approprié. Un repas digne de légendes : la fraîcheur du bois, le calme du lieu, la convivialité des fêtes... et l'insouciance du lendemain. Tout est à portée de la main. Une partie de boules ? Pourquoi pas ?... on va voir le terrain, mais il fait trop chaud... On veut aller se promener, mais à quoi bon ? On se repose ici. Un vrai farniente : qui osera le reprocher ?

Ainsi va le temps... de minute en minute... on entend sonner (à peine) 18 heures au clocher de Bessins, à moins que ce ne soit à La Trappe (dans ce cas c'est 17h30 pour le Vêpres)... Voilà comment dans une bonne journée on perd la notion du temps.

Alors rendez-vous au 26 juin 2011 !



Rendez-vous « à la fraîche » pour les plus courageux



Un petit break à l'ombre bien-venu ..



A l'assaut de la montée de l'Ermitage



Petite pose chez Céline & Jean-Marie ...



L'heure de l'apéro est imminente ...



Un peu d'ombre et de rafraîchissement...



On échange les dernières brèves des coteaux ...



Comme l'an dernier, l'allée est bien encombrée !



Le contenu des bouteilles s'est évaporé !

Commentaire [S1]:

La crèche provençale à Bessins

Samedi 11 décembre 2010, grande affluence au village de Bessins.

Que se passe-t-il ?

Les places manquent pour se garer... Mais c'est l'inauguration de la crèche provençale, qui est en passe de devenir une tradition. Il faut seulement rappeler qu'en décembre 2009 et janvier 2010, environ 800 personnes ont fait le déplacement pour admirer la crèche, et même pour certains découvrir notre village qu'ils ne connaissaient pas.



La messe a été animée par la chorale paroissiale, forte d'une trentaine de choristes dont les chants polyphoniques ont charmé l'assistance. Et comme les santons apportant des présents à la crèche, des enfants du village se sont avancés, l'un avec sa courge, un autre avec un panier de fruits ou un autre encore avec des noix... timidement certes mais avec beaucoup de gentillesse.



Après la visite de la crèche avec des santons encore plus nombreux, un vin chaud a réuni les participants et les habitants qui avaient pu se libérer : moment agréable d'échanges et de commentaires, autour d'une boisson préparée avec excellence qui pouvait bien réchauffer en cette soirée déjà froide.

La maire de Bessins et les adjoints avec le conseil avaient bien préparé l'accueil, et les visiteurs de ce soir-là sont prêts à revenir, heureux d'avoir été bien accueillis.

Le Père Noël à Bessins



Il était attendu avec impatience. L'ancienne salle de classe résonnait des cris joyeux des enfants (une bonne douzaine) qui se demandaient s'il allait venir. Monsieur le Maire regardait vers la porte et sortait de temps à autre pour pouvoir bien l'accueillir.

A un moment, des coups sont frappés... Est-ce lui ? On ouvre, ... et c'est le Père Noël. Il a encore vieilli, avec sa barbe de plus en plus blanche et une démarche difficile. Mais ouf ! Il a son panier de friandises au bras.

Cette année, il est enroué : sans doute le froid. Il fait le tour de la salle pour saluer tout le monde et on lui propose de s'asseoir. Sur ses genoux les mamans lui confient les tout-petits et les plus grands se mettent autour de lui : quelques-uns sont intimidés. On prend des photos, souvenir de son passage : il paraît si gentil ! Puis c'est la distribution des papillotes et des mandarines. Chacun en a sa part. Et, surtout, chose très importante, il reçoit les lettres des commandes de cadeaux, avec la promesse d'être très sage. Cependant le temps presse : le Père Noël doit aller plus loin encore... vers Saint-Appolinard, semble-t-il, pour continuer son travail.



Le Père Noël est parti. On peut se préparer aux fêtes, car les lettres sont en mains sûres. Un peu d'attente encore, et il va nous satisfaire. Donc pourquoi ne pas commencer la fête autour de gâteaux confectionnés par les mamans et de jus d'orange ? L'ancienne salle de classe est devenue salle des fêtes, avec un sapin décoré qui en émerveille plus d'un.

Vive le Père Noël qui vient à Bessins !

A l'année prochaine.



INVITATION

Le CONSEIL MUNICIPAL vous invite

LE SAMEDI 8 JANVIER 2011, A 15 HEURES

*Pour permettre aux habitants de se rencontrer autour du verre
de l'amitié*

